COTON MALIEN : LE RÔLE DES PAYSANS

Michel FOK *

* Ingénieur de Recherche au CIRAD, Unité de Recherche Économie des filières et Programme culture cotonnière paysanne.

Le coton malien a pesé plus de 120.000 t de fibre en 1992-93. C'est le résultat de près d'un siècle de volonté de promotion de la production, période fort riche en péripéties.

Dès la seconde moitié du 19 e siècle, l'on s'intéressa aux colonies pour diversifier les sources d'approvisionnement en fibre de coton. Voyant leurs intérêts méprisés, les paysans-producteurs n'adhérèrent pas à la politique de la production pluviale pour l'exportation. L'alternative de la production irriguée ne donna pas de meilleurs résultats.

La prise en compte des intérêts des paysans intervint au milieu du 20° siècle. Elle se concrétisa par l'émission de signaux, prix adéquats, et par l'introduction de l'agriculture moderne. Elle entraîna l'adhésion des paysans. Celle-ci perdure depuis près de 40 ans car l'on sut laisser aux acteurs impliqués les capacités endogènes à inventer les solutions aux problèmes cruciaux qui surgirent.

Le coton de l'actuel Mali a fait l'objet d'usages sociaux divers et d'échanges (locaux ou en direction de l'Afrique du Nord), bien avant la colonisation française. Il a fallu la Guerre de Sécession pour le faire connaître aux filateurs français. Les perturbations de la production et de l'exportation du coton américain qui en résultèrent ont eu, de l'avis de Napoléon III, un impact négatif pour l'économie française et des conséquences sociales néfastes. Il devint nécessaire de diversifier les sources d'approvisionnement en matière première, ce qui amena des militaires engagés dans la colonisation à faire miroiter, dès 1863, les possibilités offertes par le coton colonial. C'est également dans cette logique que les fondateurs de l'actuelle Compagnie Cotonnière installèrent leur comptoir à Pondichéry en 1862 pour approvisionner la France en coton indien.

De cette idée de capter les flux du coton colonial naîtra un fleuve qui ne commencera à grossir qu'un demi-siècle plus tard, en dessinant de nombreux méandres dont le cours, aujourd'hui, n'est pas encore garanti de stabilité.

VOLONTARISME ET NAÏVETÉ ÉCONOMIQUE

L'observation de l'exubérance des cotonniers (d'espèces pérennes) de l'ex-Soudan français, rapportée par les explorateurs ou les missionnaires, enflamma les esprits de certains industriels et des détenteurs de capitaux à la recherche d'opportunités de placement.

On véhicula l'idée que le coton y «poussait comme blé en Beauce». Toutefois, on dut se rendre à l'évidence que, par manque de longueur des soies, le coton colonial ne pouvait «se vendre comme des petits pains». Inexploitable tel quel, il devenait impératif de produire le coton aux qualités désirées, et pour cela faire une incursion dans le «système» de culture des paysans. Cette étape laissera des souvenirs douloureux : la détention du pouvoir a incité à l'emploi de la force et a fait oublier les règles de marché, tant local qu'international.

En arrêtant des prix très bas pratiqués au niveau des marchés administratifs organisés à coups de décret (voire de chicotte), le marché local, plus attractif et moins exigeant en qualité, a été superbement ignoré. En se fixant pour objectif d'exporter la fibre sur le marché international, on ne vit pas que l'on engageait de fait une bataille de productivité avec les autres producteurs du monde. Les flambées de prix qui s'imposèrent de manière sporadique sur le marché international occultèrent cette réalité. Peu de personnes prirent acte de la nécessité d'une amélioration structurelle de la productivité lors des chutes des prix qui survinrent de manière aussi brutale que les flambées qui les avaient précédées. Y. Henry eut le mérite de dénoncer la «tare de la faible productivité» dès 1925 (cf. encadré 1, ci-contre), mais il ne sera entendu qu'un quart de siècle plus tard.

Encadré 1

Culture pauvre handicapée par la tare de la faible productivité

"On peut dire que de 1903 à 1914, le seul obstacle qui s'est opposé à l'extension des cotonneraies, celui contre lequel se sont brisés tous les efforts administratifs et privés, est la concurrence culturale qui s'est exercée dans toutes les parties de l'Afrique entre la culture du cotonnier, culture pauvre, et les cultures alimentaires ou d'exportation, les simples cueillettes même, qui toutes payaient davantage le cultivateur. [...]

«L'indéniable tare de la culture indigène du cotonnier réside dans son faible rendement, dû aux exigences de la plante, que ne satisfont ni la pauvreté des sols ni les pratiques culturales des indigènes et qu'il faudra modifier. [...]

«C'est à elle qu'il faut s'attaquer par une transformation progressive et nécessairement très lente de l'agriculture locale. Tout le reste n'est qu'expédient sans portée pratique.»

Extrait de La culture du cotonnier en Afrique Occidentale, 1925, d'Y. Henry, inspecteur général de l'Agriculture aux Colonies et correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.

LA PRÉSOMPTION D'IMPOSER UN COURS CONTRE-NATURE

Les faibles tonnages réunis dans ces conditions pour l'exportation incitèrent à recourir à des méthodes plus techniques.

Dès le début des années 1920, la réussite des Britanniques en production irriguée dans le Soudan anglo-égyptien séduisit E. Bélime (voir bibliographie à la fin de l'article). En vantant les mérites d'un tel type de production, il fournissait les opportunités aux investisseurs désireux d'acquérir des terres en concession sous conditions avantageuses, il permettait aussi aux promoteurs du coton colonial d'esquiver la résistance des paysans en production pluviale.

On sait ce que coûtera aux finances publiques une production irriguée qui ne dépassera jamais les 10.000 t par an et qui sera arrêtée en 1968. Il faudra également payer en drames humains car, en creusant les canaux d'irrigation, on a aussi ouvert le ruisseau de sang et de larmes des populations déplacées de force. L'imperfection technique des premiers aménagements, d'une part, et d'autre part, les traitements très contestables infligés aux autochtones, sont à l'origine de la résistance passive ou active de ces derniers et des résultats médiocres obtenus en termes de rendement et de production. Engagés dans une guerre de compétitivité, les industriels français du textile finirent par adhérer, à partir des années 1940, au libre échange. Pour survivre, le prix de la matière première leur importait bien plus que son origine.

Tous ces facteurs auraient pu sonner le glas de la promotion de la culture du coton au Mali, mais telle n'a pas été la sanction de l'histoire.

SUIVRE ENFIN LA PENTE NATURELLE

Dans l'intérêt de promouvoir la culture du coton, les pouvoirs publics se substituèrent aux acteurs financiers ou industriels. À la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le lancement dans les colonies de programmes de développement économique et social dont les charges récurrentes devaient être couvertes par les territoires concernés, a conduit à rechercher les moyens d'augmenter les recettes fiscales.

La prédominance du secteur agricole dans l'ex-Soudan français et la reconnaissance de la forte valeur à l'unité de poids du coton lui permettant de supporter les frais de transport élevés ont permis de relancer les efforts de promotion de la culture du coton pluvial, même si l'on continua à miser davantage sur le coton irrigué. Cela conduira à la création de l'Institut de Recherche sur le Coton et les Textiles exotiques (IRCT) en 1946 et de la Compagnie Cotonnière de l'Union Française en 1949 qui deviendra un an plus tard la Compagnie Française pour le Développement des fibres Textiles (CFDT). Il est intéressant de noter que ces facteurs ayant conduit à relancer la culture du coton n'ont pas fondamentalement évolué aujourd'hui, soit près d'un demi-siècle plus tard.

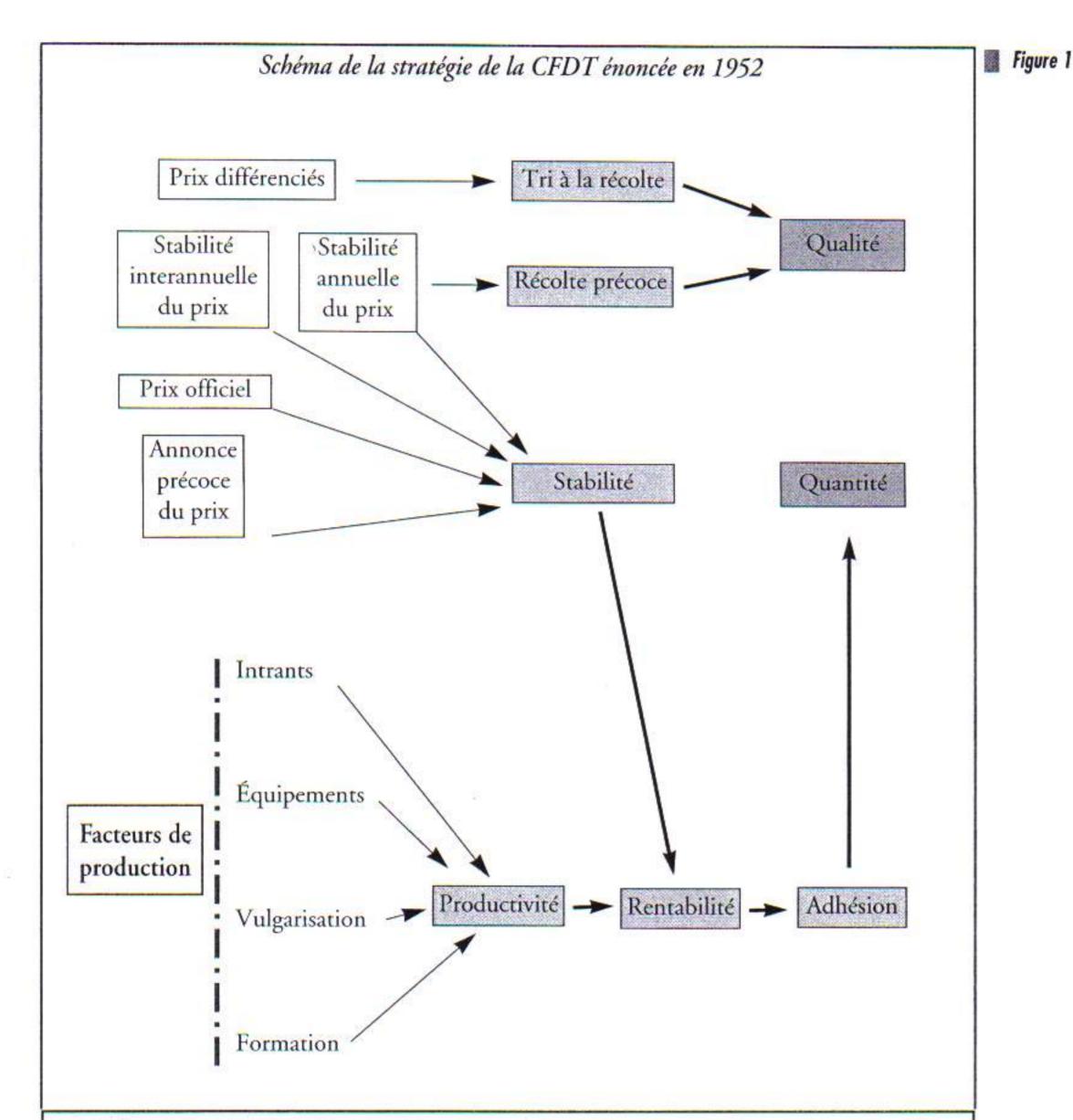
Le coton nous apparaît alors comme l'objet d'un changement d'optique. Il s'apparente à une notion plus globale de développement économique pour l'ensemble d'un territoire et devient la préoccupation de nouveaux acteurs dominants, à caractère plus institutionnel.

Concrètement, le coton devenait surtout l'enjeu d'une stratégie explicitée, grâce aux enseignements des expériences passées et à la

Encadré 2

«Si absolue que soit la nécessité d'un service d'encadrement et quelle que soit son efficacité, la production cotonnière n'augmentera que pour autant que la rémunération qu'en tirera le producteur africain sera suffisante pour l'inciter à poursuivre ses efforts. Cette rémunération est fonction du rendement, de la qualité et du prix d'achat unitaire. [...]
«Le dernier élément enfin qui intervient dans la rémunération globale du producteur c'est le prix payé pour un kilo de coton brut. Ce prix doit être suffisant par comparaison avec celui des autres produits commercialisés, avec celui du coton brut sur le marché local dans les régions où il existe un tissage artisanal, enfin par rapport à la valeur des produits d'importation et en particulier des cotonnades et aussi par rapport au taux de l'impôt personnel. Enfin ce prix doit être aussi stable que possible, dans un sens comme dans l'autre, car si les hausses excessives sont toujours bien accueillies, les baisses qui les suivent font un effet désastreux. L'expérience de la dernière campagne démontre l'absolue nécessité d'un prix constant pendant toute la durée de la campagne. Des baisses intervenant en cours de campagne ont un effet psychologique désastreux. Il faut aussi que les variations du prix d'une année à l'autre soient aussi atténuées que possible si l'on veut que la production du coton entre dans les mœurs des producteurs africains.»

Extrait de la «Note sur l'action entreprise par la CFDT en vue du développement de la production du coton en culture sèche en A.O.F.», CFDT, Conférence Cotonnière de Dakar, juin 1952.



Une action établie sur la durée commande de viser à la fois la quantité et la qualité qui ne peuvent être envisagées qu'avec la pleine adhésion des paysans. Cette dernière peut être promue grâce aux signaux prix et aux actions en faveur de la productivité.

reconnaissance des intérêts des paysans producteurs (cf. encadré 2 et fig. 1, pp. 10 et 11).

La mise en œuvre de la stratégie construite par la CFDT, appelée «introduction de l'agriculture moderne» mais qui revient à un processus de capitalisation, a abouti à la modification du système de production (entendu dans le sens de la combinaison des facteurs de production). Le gain de productivité qui en a résulté ne bénéficia pas seulement au coton, mais aussi aux productions vivrières. La compatibilité de cette production cotonnière, génératrice de revenu, avec l'objectif alimentaire des paysans incita ces derniers à y adhérer en plus grand nombre.

LA CAPACITÉ DE CONTOURNEMENT DES OBSTACLES

La mise en œuvre d'un développement de la culture reposant sur des règles économiques plus justes, jamais remises en cause, même après l'indépendance du pays, n'a pas empêché la culture du coton malien d'évoluer sans heurts. Il est indéniable que l'état actuel de la production a beaucoup dépendu de la capacité à faire face aux différents obstacles qui ne manquèrent pas de surgir.

L'introduction de l'agriculture moderne, pour améliorer la productivité apporte ses problèmes spécifiques que l'on a su résoudre au bout de trois ans. La formation de forgerons

FILIÈRES INTÉGRÉES

traditionnels dans les villages a été retenue comme solution pour résoudre un problème de gestion de pièces de rechange. Le fait que l'approvisionnement des paysans en matériel de culture attelée est aujourd'hui transféré à une association professionnelle de forgerons indique l'efficacité de cette solution (cf. encadré 3, ci-dessous).

L'adhésion de plus en plus massive des paysans à la culture du coton, compte tenu des facilités de crédit et d'équipement ainsi que de la sécurité de revenu, se retourna d'une certaine manière contre eux.

D'abord sollicités au début des années 1950 pour produire le coton, les paysans devinrent demandeurs. Certains moniteurs, profitant de ce renversement de situation, se laissèrent tenter par des abus dans la gestion du crédit agricole et dans le classement du coton acheté. La mise en évidence de telles malversations en 1973-74 fit vaciller une confiance patiemment construite.

L'idée avancée par un agent de la base de transférer l'activité de la commercialisation du coton (et de la gestion du crédit qui lui est associée) répondait au souci de détacher les paysans de la dépendance vis-à-vis de l'encadrement. Expérimentée en 1974 par la nouvelle Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT), elle finira par être le point de départ des Associations Villageoises dont le succès influencera d'autres zones maliennes, et d'autres pays africains producteurs de coton. La confiance fut ainsi rétablie.

UN COURS INSTABLE

De nouveaux remous perturbèrent le fleuve du coton malien au début des années 1980.

L'application du principe de la vérité des prix, sous la motivation libérale, a conduit les paysans, en toute logique économique, à modifier l'allocation des facteurs de productions. L'utilisation des intrants et des engrais en particulier, facteurs devenus coûteux, fut réduite. Elle entraîna une culture extensive des terres, facteur au coût quasi nul sous le régime foncier actuel. Le résultat fut une accentuation de la dégradation de la fertilité des sols, hypothéquant ainsi les chances de production du futur (encadré 4, page 13).

L'extension en surface cultivée n'est pas seulement une utilisation accrue du facteur terre, elle est aussi une exploitation accrue du facteur travail. Le fait que le surplus de travail demandé à la main-d'œuvre familiale n'est pas toujours rémunéré de manière équitable peut engendrer des dissensions internes au sein des exploitations. Ces dissensions peuvent conduire à un éclatement des exploitations : ce phénomène est de plus en plus fréquemment observé. Or, un tel éclatement, lorsqu'il n'est pas accompagné de mesures adéquates, peut signifier une régression du gain de la productivité : le «savoir cotonnier» des jeunes ne pouvant s'exprimer, par manque d'équipement.

Encadré 3

Genèse de la formation des forgerons villageois

Le grand nombre de pièces de rechange attaché à chaque type de matériel finit par poser de très sérieux problèmes d'entretien et de maintenance. Vers la fin des années 1960, l'on se rendit compte du danger de voir les paysans se détourner de l'investissement en agriculture moderne à cause la fréquence des appareils non dépannés à temps. Il devenait urgent d'y remédier.

On mit en place des jeux complets de pièces de rechange au niveau des magasins du deuxième échelon d'encadrement de base, mais cela resta inaccessible aux nombreux paysans éloignés de ces magasins.

Des camionnettes de jeux complets de pièces de rechange furent équipées pour faire le tour des foires hebdomadaires. Cette solution s'avéra peu satisfaisante.

Après ces deux tentatives, on décida de former les forgerons traditionnels, présents dans la plupart des villages, à fabriquer les pièces des outils de culture attelée et l'on proposa de leur laisser en dépôt-vente les pièces qu'ils ne pouvaient fabriquer.

Trois ans de tâtonnements ont abouti à cette formation qui répond à un problème spécifique de gestion et de maintenance.

Depuis, ces forgerons se sont constitués en association professionnelle, chargée de répartir la ferraille nécessaire à chacun. Depuis quelques années, l'association a la responsabilité de l'approvisionnement des paysans de la zone Mali-Sud en matériel de culture attelée.

* *

L'application de certains principes, notamment d'économie libérale, génère la formation de nouvelles impasses qui touchent à la durabilité des systèmes de production ainsi qu'aux progrès de productivité.

Le recul historique que nous avons marqué a permis de montrer les capacités des acteurs locaux à surmonter les nouveaux obstacles, pour peu qu'on leur laisse la possibilité de s'exprimer et, en particulier, celle de laisser jouer le tâtonnement dans la durée.

Néanmoins, des phases de projet de développement de plus en plus courtes et de moins en moins assurées de leur renouvellement, des remise en causes des actions de plus en plus rapides et fréquentes, ou encore la préférence de croire à la détention de la solution miracle par les experts, sont des donnes nouvelles qui risquent d'annihiler les capacités endogènes d'adaptation ci-dessus évoquées.

Encadré 4

Libéralisme économique et durabilité des systèmes de production

De nombreuses études réalisées au Mali, au Burkina Faso, au Togo, au Cameroun ou ailleurs confirment le phénomène d'extensification faisant suite à l'augmentation du coût des intrants (conséquence de l'application des plans d'ajustement structurel en particulier), du moins là où de la terre reste disponible, sa qualité intrinsèque n'ayant pas grande importance aux yeux des paysans.

Il n'est pas exagéré de déclarer que si l'application du principe de la vérité des prix peut permettre de rééquilibrer les comptes macro-économiques du court terme, elle rogne sûrement sur le capital sol, ce qui hypothèque les comptes des générations prochaines. Le plus paradoxal réside cependant dans le fait que les chantres d'une telle application sont aussi ceux qui se disent préoccupés de la durabilité des systèmes de production dans le long terme.

Dans l'absolu, il serait certainement difficile d'affirmer l'incompatibilité entre les deux notions. Dans la situation présente, mais non spécifique du Mali, leur antagonisme paraît s'imposer et nécessite la recherche de modalités d'actions qui les rendraient plus compatibles.

BIBLIOGRAPHIE

E. BÉLIME, «La situation et l'avenir de la culture cotonnière en Afrique Occidentale française», in Congrès des produits coloniaux, textiles végétaux, exposition coloniale internationale, Institut National d'Agronomie Coloniale, ministère des Colonies, imprimerie F. Paillard, Abbeville, 1931, p p. 108-140.

«Notes sur l'action entreprise par la CFDT en vue du développement de la production du coton en culture sèche en A.O.F.», Conférence cotonnière de Dakar, CFDT, Paris, 1952, 16 pages + annexes.

Étude des nouvelles exploitations selon leur origine : éclatement et migration, CMDT, Cellule d'évaluation, Bamako, 1991, 7 pages.

A.C.M. FOK, Le Développement du coton au Mali par analyse des contradictions: les acteurs et les crises de 1895 à 1993, CIRAD, Document n° 8 de l'Unité de recherche Économie des filières, Montpellier, 1993, 237 pages + annexes.

Cotton in Africa, an analysis of differences in performance, Managing Agricultural Development in Africa, The World Bank, Washington, 1990, 36 pages.

H. POULAIN, *Production du coton dans nos colonies*, Challamed-Aîné libraire-éditeur, Paris, avril 1863, 85 pages.